

CARACTÉRISTIQUES

Identification du véhicule

Gamme

Appellation commerciale	Date de commercialisation	Code modèle (*)	Type Moteur	Cylindrée (cm3) / Puissance (kW/ch)	Type de transmission/ Nombre de rapports	Puissance administrative en France
Citroën Berlingo						
2.0 HDi	10/02 >	GJRHYB	RHY	1997 / 66/90	Méca. (BE4/5) / 5	6
2.0 HDi Pack						
2.0 HDi Pack Luxe	12/03 >					
2.0 HDi Luxia	10/02 >					
2.0 HDi Océanic	01/03 > 12/03					
2.0 HDi Bivouac	10/02 >					
Peugeot Partner						
2.0 HDi XR Présence	04/05 >	GJRHYK	RHY	1997 / 66/90	Méca. (BE4/5) / 5	6
2.0 HDi XS	10/02 >					
2.0 HDi XS Pack	10/02 > 09/03					
2.0 HDi XT	10/02 >					
2.0 HDi XT Pack	10/02 > 09/03					
2.0 HDi Quicksilver	07/03 >					
Zenith	07/03 >					

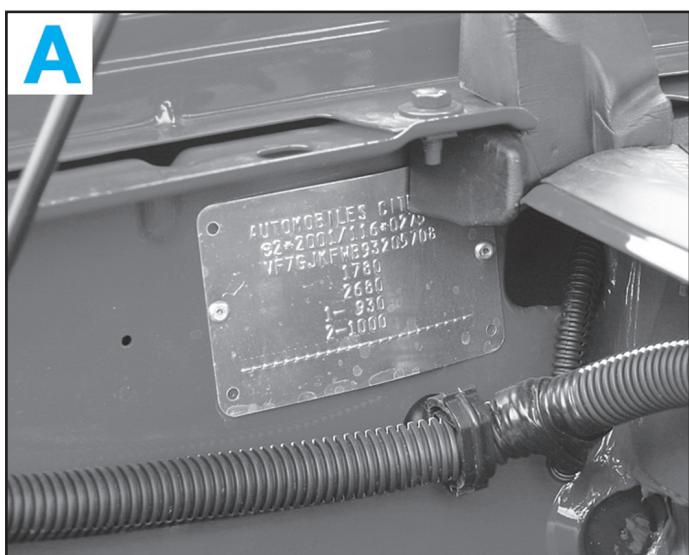
(*) Le type Mines, sur la carte grise du véhicule, est composé à partir d'un numéro issu d'un Certificat National d'Identification du Type (**CNIT**). Celui-ci ne peut servir à identifier le véhicule car il évolue constamment en fonction de la production. Toutefois un code modèle permet l'identification du véhicule, puisqu'il constitue le numéro d'identification (**A**, **B** et **C**), du **4e** au **10e** caractère.

Plaque constructeur (**A**)

La plaque constructeur est fixée dans le compartiment moteur, sur la doublure d'aile droite.

Elle indique dans l'ordre :

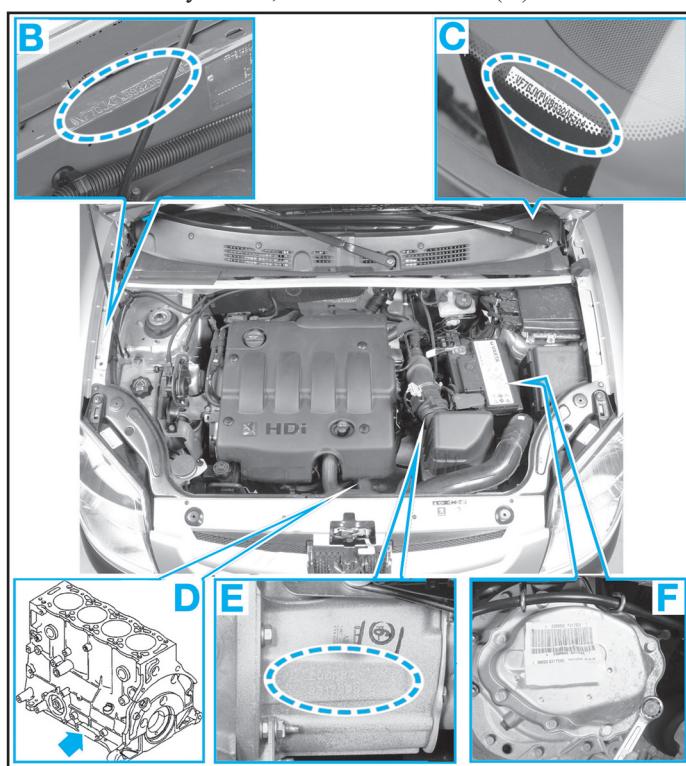
- **1** Le nom du constructeur.
- **2** Le numéro de réception communautaire.
- **3** Le numéro d'identification.
- **4** Le poids total autorisé en charge.
- **5** Le poids total roulant autorisé.
- **6** Le poids maxi autorisé sur l'essieu avant.
- **7** Le poids maxi autorisé sur l'essieu arrière.

Numéro d'identification (**B**) et (**C**)

Le numéro d'identification, à **17** caractères (norme **CEE**), est frappé à froid sur la doublure d'aile droite (**B**), dans le compartiment moteur. Il est également inscrit sur la plaque constructeur (**A**). Enfin, pour faciliter l'identification, il est aussi mentionné sur une plaque (**C**) située sur le côté gauche de la planche de bord, visible depuis l'extérieur, au travers du pare-brise.

Identification du moteur (**D**)

Le type réglementaire et le numéro de fabrication sont gravés à l'avant du bloc-cylindres, côté volant moteur (**D**).



Identification de la boîte de vitesses (E) et (F)

Une première identification, comportant le repère de boîte et son numéro de fabrication, est gravée sur l'avant du carter de pignonnerie (E). Une seconde est réalisée par une étiquette collée sur le carter arrière de la boîte (F).

Étiquette d'identification (G)

Celle-ci est collée sur le pied avant gauche ; elle est visible porte conducteur ouverte.

Elle indique dans l'ordre :

- **1** Pressions de gonflage des pneumatiques.
- **2** Caractéristiques des pneumatiques.
- **3** Type de pneumatique.
- **4** Préconisation de pression de gonflage de la roue de secours.
- **5** Numéro après vente : Pièce de rechange (OPR).
- **6** Référence du code peinture.
- **7** Numéro de séquence fabrication.



Caractéristiques dimensionnelles et pondérales

Dimensions

- Longueur : **4137 mm.**
- Largeur (*) : **1960 mm.**
- Hauteur : **1819 / 1849 mm (**).**
- Empattement : **2693 mm.**
- Porte à faux avant : **836 mm.**
- Porte à faux arrière : **608 mm.**
- Voie avant : **1420/1436 mm.**
- Voie arrière : **1440/1452 mm.**

(*) Largeur hors tout avec rétroviseurs extérieurs dépliés.

(**) Véhicule avec Modutop.

Poids et charge

- À vide en ordre de marche : **1 311 kg.**
- Total maxi autorisé en charge : **1 920 kg.**
- Total roulant autorisé : **3 020 kg.**
- Remorque freinée : **1 100 kg.**
- Remorque non freinée : **500 kg.**

Caractéristiques pratiques

Capacités

Réservoir à carburant : **60 litres.**

Huile moteur après vidange et remplacement du filtre : **4,5 litres.**

Liquide de refroidissement : **9 litres.**

Huile de boîte de vitesses manuelle (après vidange) : **1,8 litres.**

Liquide de direction assistée : **1 litre.**

Performances et consommations

Vitesse maxi. : **160 km/h.**

Consommation (l/100 km) (*) :

-cycle urbain : **7,3.**

-cycle extra-urbain : **5,0.**

-cycle mixte : **5,8.**

Émission de CO₂ (*) : **154 g/km.**

(*) Selon les normes CEE 1999/100.

Jantes et pneumatiques

Pneumatiques	Pression (en bar, à froid) (*)	
	À vide et hors autoroute (AV/AR)	En charge et/ou autoroute (AV/AR) (**)
185/65 R15	2,3/2,3	2,3/2,5

(*) Roue de secours, appliquer la pression maxi. préconisée.

(**) En cas d'utilisation en charge maxi. et avec une remorque, majorer les pressions de **0,2 bar.**

Entretien

Programme d'entretien

La fréquence de l'entretien normal est programmée tous les **20 000 km** ou tous les **ans**.

Toutefois, il convient de rappeler qu'en cas d'utilisation du véhicule dans des conditions particulièrement sévères, il est important de rapprocher les fréquences d'entretien tous les **15 000 km** ou tous les **ans**. Sous le terme utilisation sévère, on entend : parcours essentiellement urbains (porte à porte, taxi...), pays très chauds (température régulièrement supérieure à **30°C**), pays très froids (température régulièrement inférieure à **- 15°C**), atmosphère très poussiéreuse (chantiers...), petits parcours répétés (moteur froid), qualité du combustible utilisé douteuse ou celle du lubrifiant moteur employé ne respectant pas les normes prescrites.

L'échéance des révisions est signalée, à chaque mise du contact, par l'indicateur de maintenance sur l'afficheur multiple.

Il faut souligner que l'application du programme d'entretien normal impose :

- l'emploi impératif d'huile moteur de semi-synthèse ou de synthèse, respectant au minimum les normes **ACEA B3** ou **API CF** (préconisation, voir chapitre « MOTEUR Diesel DW10TD »).

- le contrôle régulier du niveau d'huile moteur et celui du liquide de refroidissement, au moins tous les **2 000 km** ou avant chaque parcours important.

Entretien normal**20 000 km ou 1 an - 40 000 km****Entretien sévère****15 000 km ou 1 an - 30 000 km**

- Vidange de l'huile moteur.
- Remplacement du filtre à huile.
- Remplacement du filtre à air d'habitacle.
- Purge en eau du filtre à combustible.
- Contrôle de l'état et de l'étanchéité des carters (moteur-boîte) et des circuits hydrauliques.
- Contrôle de l'état des soufflets (transmissions, boîtier et rotules de direction).
 - Contrôle de l'état de la ligne d'échappement.
 - Contrôle du niveau de liquide de direction assistée.
 - Contrôle de l'état de la courroie d'accessoires.
- Contrôle du niveau de liquide de refroidissement moteur.
- Contrôle du niveau d'électrolyte de la batterie (*).
- Contrôle du niveau de liquide de frein.
- Contrôle de l'étanchéité du circuit de frein.
- Contrôle de l'usure des plaquettes de freins AV.
- Contrôle de l'état et pressions des pneumatiques (y compris roue de secours).
 - Contrôle de l'équipement d'éclairage et de signalisation.
 - Contrôle du niveau du liquide de lave-glace.
- Lecture de la mémoire d'autodiagnostic des calculateurs électroniques.
- Réinitialisation de l'indicateur de maintenance.

60 000 km**45 000 km****Opérations des 20 000 km ou 1 an, plus :**

- Remplacement du filtre à air moteur.
- Remplacement du filtre à combustible.
- Contrôle de l'état des disques, étriers et flexibles de freins AV.
 - Contrôle de l'état des garnitures de freins AR
 - Contrôle des jeux dans la direction, les trains AV et AR.
 - Contrôle de l'étanchéité des amortisseurs.
 - Contrôle de l'opacité des fumées à l'échappement.

Opérations des 15 000 km ou 1 an, plus :**80 000 km - 100 000 km****60 000 km - 75 000 km****Opérations des 20 000 km ou 1 an****Opérations des 15 000 km ou 1 an****120 000 km****90 000 km****Opérations des 60 000 km****Opérations des 45 000 km****140 000 km****105 000 km****Opérations des 20 000 km ou 1 an****Opérations des 15 000 km ou 1 an****160 000 km****120 000 km****Opérations des 20 000 km ou 1 an, plus :****Opérations des 15 000 km ou 1 an, plus :**

- Remplacement de la courroie de distribution (***)

180 000 km**135 000 km****Opérations des 60 000 km****Opérations des 45 000 km****200 000 km - 220 000 km****150 000 km - 165 000 km****Opérations des 20 000 km ou 1 an****Opérations des 15 000 km ou 1 an****240 000 km****180 000 km****Opérations des 60 000 km****Opérations des 45 000 km****Tous les 2 ans**

- Remplacement du liquide de frein et purge des circuits de freinage.
- Remplacement de la pile de la clé/télécommande.
 - Contrôle antipollution.
 - Contrôle du circuit de la climatisation.

Tous les 10 ans

- Remplacement de la courroie de distribution (***)

Tous les 15 ans

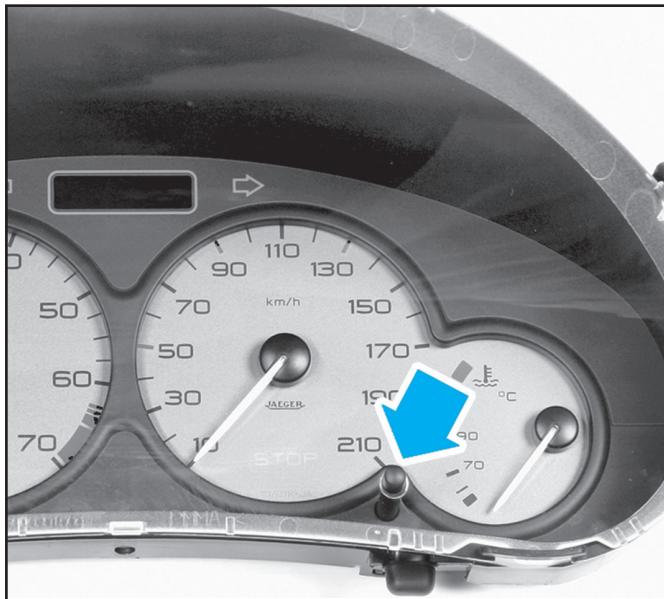
- Remplacement des airbags et des prétensoirs.

- (*) Si les bouchons sont démontables.
- (**) Les balais d'essuie-glace étant fabriqués à partir de caoutchouc (matière naturelle et vivante), il est conseillé de les remplacer au minimum une fois par an et ce quel que soit le niveau d'usure.
- (***) Remplacement tous les **160 000 km** ou tous les **120 000 km** en usage intensif ou tous les **10 ans** en cas de faible kilométrage annuel.

Réinitialisation de l'indicateur de maintenance

Après avoir effectué la révision du véhicule, il faut réinitialiser l'indicateur de maintenance de la façon suivante :

- couper le contact.
- appuyer sur le bouton de réinitialisation et le maintenir.
- mettre le contact et attendre le compte à rebours de **10 secondes**.
- relâcher le bouton d'initialisation quand l'information "**= 0**" s'affiche.
- couper le contact.



Levage

Avec le cric de bord

Des points de levage sont prévus à l'avant et à l'arrière, de chaque côté du véhicule. Ils se matérialisent par des empreintes réalisées sur la feuillure du bas de caisse, dans lesquelles le cric de bord vient se positionner. Des flèches réalisées sur les bas de caisse signalent précisément l'emplacement de ces points de levage.

Prendre soin de caler la roue opposée à celle qui doit être levée, en utilisant une cale, puis serrer le frein de stationnement et engager si nécessaire la première vitesse ou la marche arrière, contact coupé.

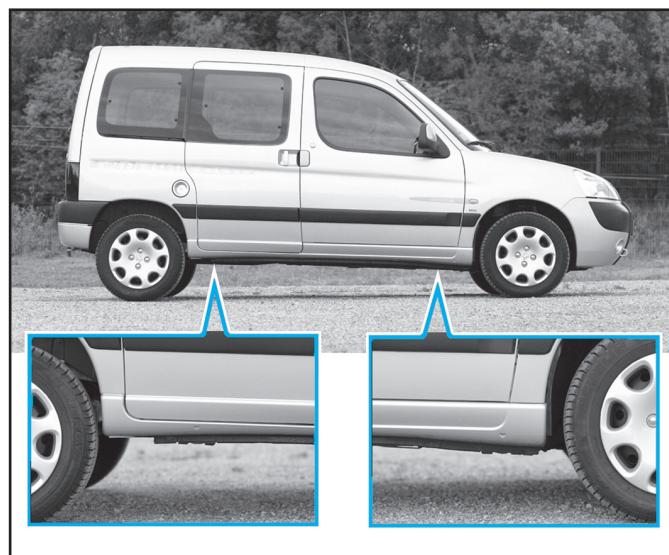
Avec un cric rouleur d'atelier

Pour lever latéralement le véhicule, équiper le cric d'une cale en bois ou en caoutchouc afin de ne pas détériorer le dessous du véhicule et utiliser les emplacements prévus pour le cric de bord.

Pour assurer la stabilité du véhicule, placer des chandelles de sécurité sous les points de levage destinés à recevoir le cric de bord.

Nota :

Il est interdit de lever le véhicule en prenant appui sous les bras de suspension avant ou sous le train arrière.



Avec un pont élévateur à deux colonnes

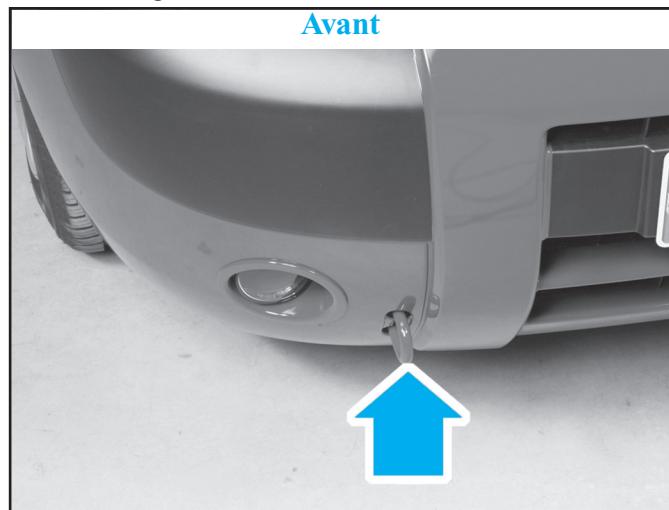
Prendre appui sous les emplacements prévus pour recevoir le cric de bord.

Remorquage

Des anneaux sont placés à l'avant et à l'arrière du véhicule.

Nota :

Ces anneaux ne doivent être utilisés que pour arrimer le véhicule ou pour le remorquer sur une faible distance, à l'aide d'une barre rigide, les 4 roues au sol.



Avant



Arrière